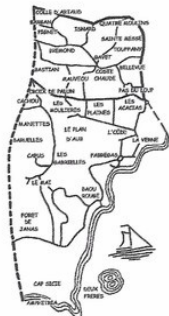


COMITE D'INTERET LOCAL LA SEYNE OUEST ET SUD



B.P 60222 – 83511 LA SEYNE SUR MER Cedex

Permanences du CIL, les 1ers et 3èmes lundis de chaque mois de 17h à 19h
Maison Bouvet, 114 Chemin des Moulières à La Croix de Palun

☎ : 06 70 88 10 78

Adresse courriel : cillaseyneouestetsud@orange.fr

Site Internet du CIL : <http://www.cilseyneouestetsud.fr>

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 enregistrée sous le n° W832002045

La Seyne sur Mer le 12 octobre 2019

C R. DE LA REUNION DU BUREAU
TENUE LE SAMEDI 12 OCTOBRE 2019
MAISON INTERGENERATIONNELLE « SAINT GEORGES »

Référence à rappeler : N°20191012/58-CILLSOS/FPABJCB

Présents : Mmes : **S. ARDOUIN, H. BERENGER, J. FEMENIA, J. PAOLI.** Ainsi que MM.: **J-C. BARDELLI, A. BISCOS, J. GATEL, J. HUILLET, J. MEDURI, F. POURCHIER, P. ROUME, H. VILLA**

Excusés MM. **A. BONNET, G. MATHIEU, A. TELLE**

🇫🇷 09h00 : Le Président ouvre la séance.

Information importante : Les élections municipales devant se tenir les 15 et 22 mars 2020, nous avancerons la date de notre Assemblée Générale au vendredi 31 janvier. Celle-ci se tiendra comme d'habitude au restaurant de l'Hacienda à Janas mais la soirée dansante qui clôturait habituellement cette journée ne sera pas reconduite en raison de la baisse constante des participants ces dernières années. Nous ne pouvons que déplorer cela mais il était devenu évident et nécessaire d'en tirer les conséquences par cette décision. Cependant, pour celles et ceux qui le souhaiteraient, il sera toujours possible de ce restaurer sur place en faisant la demande au préalable.

1- Contrat de ville : Une réunion sur le thème du Contrat de Ville est programmée à 14h00, le 29 octobre, dans la salle du conseil municipal. Nous y sommes conviés.

2- Visite de quartiers : M. le Maire s'est déplacé le 3 octobre le long de la route départementale 2216 dit chemin des Gendarmes d'Ouvéa, puis quartiers Barban et Donicarde, dans le but de définir les travaux à entreprendre afin de sécuriser les voies qui ont des sections particulièrement étroites et dangereuses pour les piétons. Notre CIL y a été représenté par notre collègue Hélène BERENGER.

3- Actualités de MART : L'association MART nous a transmis le CR de son CA tenu le 10 septembre en son siège social chez son président Jean ECOCHARD. Nous apprenons que le prochain CA aura lieu le 27 novembre à 17h00 et l'AG le 6 février 2020.

4- Sentier du littoral : M. Serge MONIER représentant MART, souhaite qu'une rencontre soit organisée sur le devenir du sentier du littoral avec M. le Préfet. Il nous rappelle qu'une rencontre sur l'entretien de ce sentier s'est tenue dans le bureau du maire de La Seyne en présence de M. Gilles VINCENT maire de St Mandrier, de Mme Denise REVERDITO et de Mme Cécile JOURDA représentant M. le Maire retenu pour obligation. Un CR a été rédigé par F. POURCHIER.

5- Subvention 2020 : La demande de subvention pour le CIL a été transmise auprès du service compétant.

6- Modification du PLU : Une délégation de notre Bureau composée du Président, du vice président, ainsi que de notre nouveau collègue J. HUILLET, s'est rendue à la mairie technique dans le but d'examiner le dossier du PLU en voie de modification. Nous avons analysé tout particulièrement le dossier « Projet Coste-Chaude ». Une lettre a ensuite été rédigée sur ce projet et transmise au service de l'Urbanisme afin d'être jointe au registre de M. le Commissaire Enquêteur.

7- Collectif des CIL : Le jeudi 10 octobre les présidents du collectif des CIL se sont rencontrés afin d'étudier l'avènement d'un nouveau CIL qui s'est implanté au Nord Ouest de notre commune. Il semble que ce dernier ignore la bienséance et a étendu sa zone sur une partie des CIL existants. D'un commun accord, les présidents ont rédigé un courrier adressé à M. le Maire lui demandant de clarifier cette situation.

8- Tour de table :

- Jean HUILLET, qui a analysé les documents de l'enquête publique, en particulier le dossier modification du PLU, a relevé une anomalie : Le plan comportant les dernières modifications du projet Coste Chaude, n'est pas joint au dossier !

- Solange ARDOUIN a contacté M. FRAYSSE du service Assainissement de TPM, après intervention de Mme GARCIA, lui demandant d'intervenir efficacement afin de palier aux odeurs nauséabondes envahissant les quartiers sud de notre commune.

9- Invitations diverses :

➤ Le 03.10.19 : inauguration des 10^{ème} vagabondages photographiques

10- Lu dans la presse :

- Le 12.09.19 : La clôture des quais n'en finit pas de faire jaser
- Le 13.09.19 : La Maison des services publics expose sa palette de prestations
- Le 15.09.19 : L'émouvant hommage aux marins de la Minerve
- Le 17.09.19 : La grande jetée de la rade se refait une santé
- Le 19.09.19 : ANTARES – Encore plus d'espace pour observer les étoiles
- Le 20.09.19 : Futur cinéma : le chantier lancé « dans les prochaines semaines »
- Le 25.09.19 : L'inattendu succès du film sur Michel Pacha
- Le 28.09.19 : Modification des règles d'urbanisme : exprimez-vous
- Le 29.09.19 : Coup de propre à Janas
- Le 01.10.19 : Quartus veut rassurer les élus sur le projet cinéma
- Le 02.10.19 : Les bateaux pour la Turquie quittent la rade
- Le 04.10.19 : Les bolides vintage à l'assaut de la corniche varoise
- Le 05.10.19 : « A Janas, les chasseurs sont devenus des parias »
- Le 08.10.19 : Sur la corniche, les « vieux bolides ont fait sensation »
- Le 08.10.19 : Le Revest saisit la justice contre les dépôts sauvages
- Le 09.10.19 : Le RER toulonnais bloqué sur sa « gare de l'Ouest »
- Le 10.10.19 : Nouveau recours contre le pôle d'échange multimodal
- Le 10.10.19 : Premier cas français de Zika de l'année détecté à Hyères

11- Magazine le « Seynois » N° 91

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance.

+ 10H00, fin de la réunion du Bureau

**Prochaine réunion du Bureau,
le samedi 9 novembre 2019 à 9h30
Maison Jean Bouvet**

Compte-rendu de la réunion de quartier N°5

Secteurs 1 – 10 – 12 et 15

+ 10 heures, le Président ouvre la réunion du quartier N°5

Il remercie les personnes présentes qui sont venus à notre rencontre. Il les informe avoir regroupé les secteurs 1, 10, 12, et 15 afin d'avoir une assistance plus nombreuse que les années précédentes.

Il remercie également les représentants de la municipalité ainsi que les services, en particulier :

M. Claude ASTORE adjoint, représentant M. le Maire.

Mme Marie VIAZZI, conseillère municipale en charge des CIL et Conseils de quartiers.

Mme LEON, adjointe responsable du quartier Sud

M. Robert TEISSEIRE Conseiller municipal, en charge de l'urbanisme et gestion de l'eau.

Mme Lydia GARCIA du service Allô La Seyne.

Mme Anne DOURVILLE responsable de la plateforme Allô La Seyne.

M. le Capitaine DUCHEIX chef de la Police Municipale s'est excusé.

Notre Président, sans plus attendre évoque l'ordre du jour et demande :

- Carrefours Allende/Fabre à Gavet et Intersections Allende les Oliviers.

Où en sont les projets de réalisation des giratoires aux intersections des voies JB Ivaldi-Allende avec les chemins Fabre à Gavet et H. Guillaume, ainsi que celui envisagé aux intersections des voies de circulation Allende et chemin des Oliviers au quartier de la Maurelle. Le cadencement des feux tricolores semble plutôt aléatoire, en particulier ceux commandant l'entrée vers le chemin des Oliviers en venant des Sablettes.

M. ASTORE nous précise avoir des réunions techniques avec les responsables du Département qui semblent s'orienter vers l'abandon de l'entretien de ces voies qui retourneront vers la Métropole. Les études d'améliorations de ces intersections semblent s'orienter vers la réalisation de structures allongées identiques à celle réalisée sur l'avenue Marechal Juin à l'intersection avec les voies Stalingrad et Lamarque et qui donne entièrement satisfaction.

Ce dispositif pourrait être réalisé sans impacter le foncier des riverains. A ce jour aucune date ne peut être avancée.

Une question de l'assistance :-Y a-t-il un projet d'élargissement du chemin Henry Guillaume ?

Réponse du Président : Nous ne pouvons nous prononcer car cette voie de circulation est hors du périmètre de notre CIL, mais de celui des Sablettes.

Le Président rappelle que nous attendons avec impatience la réalisation de trottoirs le long de nos routes voies et chemins.

M. ASTORE fait le constat du trafic de plus en plus dense sur les petits chemins. En effet les conducteurs cherchent désespérément des voies de circulation où ils seraient seuls et pourraient rouler à leur aise. Il ne faut plus rêver !

- Question suivante : Le Président évoque la situation délicate du dernier tronçon de la RD16 entre les giratoires du docteur Sauvet et Pas-du-Loup.

Ce tronçon particulièrement étroit, n'a jamais été recalibré à 14 mètres comme la totalité des avenues P. A. Renoir et Neruda. Y-a-t-il un projet de recalibrage de ce tronçon ?

Le département, responsable de cette voie, semblait s'orienter vers la réalisation d'une circulation type « giratoire » impliquant le chemin des Oliviers, lequel deviendrait en sens unique « Nord-Sud ». Bien évidemment, les résidents de ce chemin ne sont pas d'accord. Quoi qu'il en soit, le CIL ainsi que les résidents du Chemin des Oliviers, sont carrément opposés à voir celui-ci intégré dans un système giratoire et recevoir le trafic en provenance de l'Est de la commune mais également de St Mandrier.

La maison située en bordure à 80 cm de la limite du domaine public, dans la partie extrême Sud-Ouest de la RD 16 est frappée d'alignement depuis fort longtemps. Afin de réaliser l'élargissement de la voie, il serait nécessaire de lui « raboter » une certaine largeur afin de récupérer l'espace nécessaire au recalibrage de la voie. Le département responsable de la RD 16, n'a jamais entrepris les études d'alignement, ni les démarches d'expropriation de cette maison. Si un rabotage devait être entrepris, il est absolument certain que le reste de l'édifice n'y résisterait pas !

Un intervenant nous rappelle que le POS de 1949 prévoyait l'expropriation et la démolition de cette maison. Les trois copropriétaires actuels ne semblent plus tout à fait d'accord avec ce vieux projet. *Confirmation de M. ASTORE : le passage de 12 à 14 mètres de largeur a été acté par le département ce qui évitera de déconstruire cette maison.* Est-ce que cette disposition améliorera la circulation fera-t-il disparaître les stationnements sauvages sur les trottoirs ?

- Une question de la salle : Le chemin Bonifay particulièrement étroit en certains endroits, est envahi par la végétation. *Mme GARCIA a pris bonne note afin que les services se rendent sur place.*

La circulation sur le chemin de Mauvéou a été interdite suite à la suspicion d'une chute d'arbre. N'y a-t-il pas la possibilité d'imposer aux riverains l'élague de ces végétaux ?

M. ASTORE nous informe que les formalités sont en cours avec le propriétaire et que la situation devrait redevenir normale d'ici quelques jours.

- Intervention de la salle : Nous constatons les très nombreuses rotations de camions transportant les boues en provenance de la station Amphitria et qui dégagent des odeurs pestilentielles qui perdurent très longtemps après leur passage.

M TEISSEIRE nous confirme que tous les matins, 50 à 70 tonnes de boues sont évacuées d'Amphitria par camions. Ce qui représente trois passages de camions quotidiennement. Normalement ceux-ci doivent être rigoureusement étanches. Les services de la commune se rapprocheront de Véolia pour résoudre ce problème.

Où en est le projet d'aménagement du tronçon de la route de Fabrégas_ entre les carrefours Sauvet et St Georges ?

M. ASTORE nous informe que dès 2020 cette section de route sera recalibrée à 12 mètres. Un trottoir sera aménagé sur une rive et une piste cyclable sur l'autre rive. Le projet d'aménagement nous sera présenté prochainement

- Projet d'implantation de trottoirs ? Le Président soulève la question des voies de circulation sur notre territoire qui ont bien besoin de trottoirs. Y a-t-il une volonté de notre commune pour rattraper ce retard ? Trop de voies sont de véritables dangers pour la circulation des piétons, exemple le chemin de La Seyne à Bastian.

M. ASTORE nous informe qu'une partie du chemin de Brémond sera bientôt équipée de trottoirs. Probablement entre le giratoire du chemin des Quatre Moulins et l'extrémité ouest (Lombard).

De même la section du chemin longeant la propriété de la Tarentelle a un besoin urgent d'être aménagé. Les piétons qui longent cette portion de chemin sont dans l'obligation de marcher dans un semblant de

ruisseau, risquant à tout moment la chute. Il ne faut pas trop compter sur l'indulgence des automobilistes, ils sont tous particulièrement pressés ! Une nouvelle visite in-situ s'impose.

- Domaine St Georges : Les résidents se plaignent d'être victimes d'incivilités et de nuisances de la part d'individus, apparemment étrangers au quartier. Dernièrement une voiture a été incendiée contre la propriété jouxtant le parking de la maison St Georges. La résidence située juste au dessus, porte encore les traces de fumées. Les résidents souhaitent fortement la mise en place de caméras afin de dissuader ces individus sans scrupule. Les résidents demandent également que le propriétaire du véhicule incendié soit recherché par les services de police.

Réponse de M. ASTORE : Normalement ceux-ci ou les assureurs, sont en mesure de retrouver ce dernier en analysant le N° poinçonné sur le châssis du véhicule.

La mise en place d'une caméra de surveillance, pourtant promise, se fait toujours attendre.

D'autre part, les résidents souhaitent la réalisation « d'espaces Verts » (ou végétalimes). La canicule de l'été écoulé a contribué à surchauffer les surfaces « goudronnées » stockant les calories, et rendant les espaces inconfortables.

- Chemin de Fabre à Gavet : Où en est le projet d'élargissement suite au décès de l'ancienne propriétaire du principal terrain concerné, Mme VALANTIN ?

Réponse de M. ASTORE : Compte tenu qu'il n'y a pas de demande de permis de construire sur ce terrain, aucun projet d'expropriation ou d'alignement, n'est envisagé. Nous devons donc encore attendre pour voir cette voie recalibrée au moins à 8 m de large.

Cet espace est souvent le théâtre d'accrochages aux heures de grand trafic.

Nous espérons toutefois qu'une étude sera entreprise par la commune...

- Intersection entre les chemins Fabre à Gavet et Ghibaudou : Les structures en « J11 » constituées de matériaux plastiques, sont systématiquement ravagées par les automobilistes pressés. Pourrait-on revoir la géographie de cette structure ou alors remplacer les J11 actuels par des bornes en dur.

Pour information : un petit giratoire de trois mètres de diamètre existe sur la commune de Six-Fours sur la RD16 à hauteur du chemin de Pascal et donne entière satisfaction. Les usagers circulant sur la RD 16 s'accommodent parfaitement de cette structure.

Réponse de M. ASTORE : Ce giratoire a été implanté afin de sécuriser les entrées-sorties des résidents du lotissement situé au nord de ce carrefour. Cependant, une demande sera envoyée aux services compétents de la commune, pour envisager la mise en place de superstructures plus efficaces ne présentant pas de dangers pour les usagers.

- Extrémité Est du chemin des Quatre-Moulins : La sortie de ce chemin sur le chemin de La Seyne à Bastian est particulièrement dangereuse. Très peu de visibilité, et surtout celle-ci est obstruée par des végétaux privés envahissants. Il serait bienvenu d'imposer aux propriétaires d'élaguer leurs végétaux, comme la loi leur en fait obligation. Les lois et règlements existent mais ne sont jamais appliquée - Sauf pour les résidents du chemin Louis Rouvier qui ont été mis en demeure d'élaguer sous 8 jours par la police municipale, sous peine de contravention...

Une visite in situ sera organisée.

- Projet de construction « Coste Chaude » : Bien que cette question ne concerne pas la réunion de quartier de ce jour, le Président incite les riverains à se rendre en mairie technique afin de consulter les documents de l'enquête publique, de rencontrer le Commissaire Enquêteur et d'apposer leurs remarques et revendications sur le registre mis à leur disposition.

- Circulation des poids lourds sur le chemin Fernand Sardou : Limitation à 3,5 tonnes. Les poids lourds en livraison, sont autorisés à circuler sur cette voie. Cependant il est nécessaire qu'ils demandent une dérogation aux services de la mairie, probablement la police municipale.

- Demande de la salle : Il est souhaitable d'implanter un miroir aux abords de la maison de retraite l'Atrium.

M ASTORE indique que les services de la commune se rendront sur place pour analyser la situation et donner suite à cette demande.

- Dépôts sauvages à l'extrémité Ouest du chemin de La Seyne à Bastian : Il semble qu'il y ait une amélioration et une diminution des dépôts sauvages. Les services de Pizzorno passent régulièrement et font place nette. Il y a pourtant des dispositions mises en place : il suffirait que les « déposants » fassent appel aux services de la commune pour évacuer les monstres devant leurs domiciles. Par contre, le vallat, dont le cours est caché sous des végétaux, reste toujours encombré faute d'entretien. Il appartient aux riverains, propriétaires, ou le cas échéant le secteur public, d'en assurer par moitié l'entretien...

Le Président remercie les autorités qui ont bien voulu venir écouter et répondre aux questions des adhérents et sympathisants, il invite ensuite tous les participants à lever le verre de l'amitié.

🚦 12H00 : Fin de la réunion de quartier N°5

Secrétaire de séance :
Francis POURCHIER

Président :
Jean-Claude BARDELLI

Copies :

- **M. le Maire de la Seyne sur Mer**
- **Mmes et MM. les Adjoints et Conseillers aux bons soins de M. Le Maire**
- **Mme et M. les Conseillers départementaux du Canton la Seyne Sud-Saint Mandrier**
- **Mme et M. les Conseillers départementaux du Canton la Seyne Nord**
- **Mme la Conseillère Régionale - M. le Conseiller Régional**
- **M. le Directeur des Services Techniques, Mairie Annexe**
- **M. le Commissaire Stéphane GARCIN de la Police Nationale**
- **M. le Directeur de la Police Municipale Patrick DUCHEIX**
- **M. TIRION Pôle Proximité Population Prévention, Gestion de Proximité Seynoise**
- **Agence Var Matin La Seyne sur Mer**
- **M. DECHIFRE correspondant de Var Matin**
- **Collectif des CIL de La Seyne sur Mer**
- **Lotissements adhérents (22 + 4 correspondants de secteurs)**
- **Membres du C.A (18)**
- **Archives CILLSOS 2019**